

DEMANDE DE TRANSFERT
 POUR LA RENTREE 2017-2018

à transmettre avant le 18 Mai 2018

Chaque demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation, du programme des études, de tous les relevés de notes et d'un dossier de travaux d'étudiant.

> pour les titulaires du diplôme d'études en architecture (grade de licence), la demande est simplement subordonnée aux capacités d'accueil.

> pour les transferts en cours de cycle, les résultats obtenus et les motivations seront appréciés par une commission d'enseignants, en plus des capacités d'accueil de l'école.

Une réponse sera faite à chaque demande avant le 12 Juillet 2018, avec copie à l'école d'origine.

Dossiers suivis par Sylvie Savels

Nom & Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Renseignements administratifs et pédagogiques

	Année d'Inscription	Unités d'enseignement validées et nombre d'ECTS obtenus	
Cycle de	20__ - 20__	_____	
Licence	20__ - 20__	_____	
	20__ - 20__	_____	Diplôme obtenu le _____
Cycle	20__ - 20__	_____	
de Master	20__ - 20__	_____	

Cycle pour lequel le transfert est demandé _____, année _____

Je demande le transfert de mon dossier administratif et pédagogique à l'ENSAP Lille

date et signature

Avis du Directeur de l'école d'origine : favorable défavorable

date et signature